

# EHPAD - USLD

## Les règles d'accès et de visite



Du lundi au dimanche de 13h30 à 20h (pas de limite de durée) ;



Tout visiteur devra s'inscrire sur le registre situé à l'entrée de l'EHPAD et de l'USLD avant de visiter son proche. Les résidents non encore protégés par une vaccination complète se verront proposer un test RT PCR salivaire après la visite (à J+4 et J+7). Les visiteurs sont encouragés à réaliser un test RT PCR avant les visites et pourront en bénéficier directement sur site.



1 en chambre, 2 en salle dédiée ;



Les personnes qui portent des gants en arrivant à l'hôpital doivent les retirer ;



Les mains sont désinfectées avec une solution hydre-alcoolique à l'arrivée dans l'hôpital et en entrant dans le service de soins ;



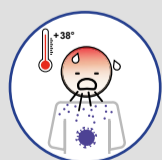
Le port d'un masque chirurgical est obligatoire dès l'entrée de l'hôpital et des bâtiments annexes (EHPAD, USLD, ...). Il doit être maintenu en permanence. Pour être efficace, celui-ci doit couvrir le nez, la bouche et le menton et ne doit pas être touché une fois positionné ;



Les distances de sécurité doivent être respectées : une distance 1,5 M doit être constamment respectée, y compris dans la chambre du patient ;



Il est demandé aux visiteurs de ne pas s'asseoir sur le lit du patient et d'effectuer une friction hydre-alcoolique (FHA) à la sortie de la chambre ;



Les visites ne sont pas autorisées pour les personnes qui sont atteintes de COVID-19 ou qui présentent des symptômes évocateurs du COVID-19 (fièvre, toux, difficultés à respirer, perte d'odorat et/ou goût, ...). Celles des personnes ayant séjourné à l'étranger dans les 14 jours, ou ayant eu un contact à risque avec une personne ayant séjourné à l'étranger dans les 14 jours, sont suspendues.

**Il pourra être mis fin à toute visite au cours de laquelle les visiteurs ne respectent pas les règles de visites fixées par l'établissement.**